



















SOMMAIRE

- 03 / Le développement durable se concrétise dans chaque action du SIEDS
- 04 / Les dates clés de nos engagements
- 06 / **Déploiement des compteurs** Linky, GÉRÉDIS maximise l'impact sociétal du projet
- 07 / Dossier : la transition énergétique du Département : le SIEDS impulse la dynamique
- 12 / Tiper 2 et 4 entrent en action



Avant d'être élu à la tête du SIEDS, j'en ai présidé la Commission Développement Durable, créée en 2000. Les actions initiées dépassaient déjà le cadre environnemental, incontournable pour un syndicat d'énergies : nous avions l'ambition de nous impliquer toujours davantage dans les volets social et économique. C'est ainsi que la politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) s'est ancrée dans notre Groupe. Peu à peu, les principes se sont déployés dans tous nos champs d'action, impulsant au développement du SIEDS une dynamique tournée vers le durable.

Aujourd'hui, la RSO continue de croître dans nos gestes quotidiens, sous-jacente dans chacune de nos actions. Une révolution? Parlons plutôt d'une progression soutenue, car le SIEDS s'est engagé tôt sur les problématiques sociétales. En 2007, nous créions 3D ENERGIES pour favoriser les opérations de Maîtrise de demande en énergie (MDE) et d'énergies renouvelables. En 2008, le SIEDS réalisait le bilan carbone de ses entreprises, ; puis en 2009, nous formalisions nos ambitions dans un Agenda 21...

Notre motivation reste intacte. Nous souhaitons jouer pleinement notre rôle d'acteur exemplaire du développement durable afin de faire rayonner les bonnes pratiques énergétiques, sociales et économiques, en accord avec nos

valeurs. Le SIEDS a en effet
toujours placé la solidarité, la
proximité, le partage, le sens
du service au cœur de ses
actions. Et nos engagements
nous inclinent à progresser
selon la RSO : elle guide
les changements pour un
monde durable plus juste.



LE DÉVELOPPEMENT **DURABLE SE CONCRÉTISE**

DANS CHAQUE ACTION DU SIEDS



Pilote de l'axe stratégique développement durable

Quelle place tient le développement durable dans la politique du SIEDS?

Dès 2009, le Groupe SIEDS a engagé une démarche développement durable, portée par les élus, les dirigeants et les salariés. Une démarche transversale, déclinée en actions, avec bon nombre d'objectifs communs à l'Agenda 21. Cette démarche s'est ancrée et constitue aujourd'hui un axe stratégique de la politique RSO du SIEDS. Nous avons construit un plan d'actions 2018-2025* qui décline l'axe développement durable autour de trois piliers : sociétal, environnemental et économique. À chaque pilier est assorti un programme pour faire évoluer nos actions et leurs conséquences.

Quel est votre rôle et quels sont les objectifs d'un tel plan d'actions?

À l'échelle du groupe, je suis l'ensemble des projets mis en place. Douze

personnes plus deux élus pilotent ces plans d'actions pour le groupe et une vingtaine de référents RSO sont désignés dans les entités. Au fil de l'année, des groupes de travail ponctuels travaillent sur ces sujets. L'objectif, est d'impliquer un maximum d'agents sur la thématique afin d'intégrer de manière naturelle ces principes vertueux à notre quotidien. Il s'agit véritablement d'une démarche d'amélioration continue. En interne, dans nos comportements, comme en externe pour chaque action du SIEDS.

Avec quels résultats?

Certains résultats sont quantifiables : par exemple, le pourcentage de production d'énergies renouvelables, ou encore le tonnage de papier, plastique et bois recyclé. Certains comportements ne sont pas mesurables mais depuis 2009, les progrès sont immenses, comme dans l'ensemble de la société. Notre ambition, c'est bien sûr d'être à la fois exemplaires en tant que Syndicat d'énergie, mais également d'innover pour pouvoir ensuite accompagner les

collectivités vers la mise en œuvre de ces actions. Nous aidons à déployer les principes de développement durable à grande échelle, par exemple en finançant les audits énergétiques, à travers la dématérialisation avec le SIGil'urba, l'incitation au passage en LED pour l'éclairage public, en finançant des animations pour les scolaires, ou encore en aidant des pays en voie de développement... Le développement durable est présent dans chacune de nos actions.



LE PLAN D'ACTIONS 2018-2025

> SOCIÉTAL

- · Assurer la santé et la sécurité des personnes au travail en réduisant les risques et en sensibilisant régulièrement sur ces domaines
- Favoriser le bien-être au travail et l'implication des agents
- Valoriser le capital humain et l'accompagner face au changement

> ENVIRONNEMENTAL

- Réduire l'impact environnemental de nos activités
- Être acteur de la transition énergétique
- Préserver la biodiversité

> ÉCONOMIQUE

- Assurer la pérennité du Groupe SIEDS
- S'appuyer sur les valeurs d'un ancrage territorial
- Développer et accompagner les initiatives énergétiques des territoires en étant le référent de proximité en matière de service public des énergies dans les Deux-Sèvres



LES DATES CLÉS

DE NOS ENGAGEMENTS

(2000)

Création d'une Commission **Développement Durable**.

2002

Protocole de Kyoto. Les délégués des communes adhérentes demandent au SIEDS de s'intéresser à l'éolien, en vue de contribuer, localement, à la réalisation d'un monde durable.

2007

Le SIEDS crée la **Régie 3D ENERGIES** pour développer les opérations de Maîtrise de la demande en énergie (MDE) et d'Énergies Renouvelables (EnR).

2010

Construction du siège social de SÉOLIS, premier bâtiment des Deux-Sèvres réalisé avec la certification HQE. Son aire de stationnement intègre des ombrières dotées de panneaux photovoltaïques.

2012

Création de Séolis PROD pour étendre le bouquet énergétique au photovoltaïque, à l'hydraulique et à la méthanisation.

2013

Achèvement de la construction pour GÉRÉDIS d'un bâtiment passif qui respecte un profil environnemental très performant calqué sur une certification HQE.

2003

Développement des premiers parcs éoliens

2011

Spectacle
ELECTRICK, le
SIEDS et SÉOLIS
créent pour les
écoles des
Deux-Sèvres
un spectacle
humoristique
sur le thème
des économies
d'énergie.

Présentation des objectifs prioritaires de la démarche RSE.

Réalisation du diagnostic et identification des pratiques à faire évoluer par le groupe de travail **Agenda**21. Démarche commune avec les 3 entreprises du SIEDS.

2014

Formation RSE sur la responsabilité sociétale des organisations à l'ensemble des agents.

2015

Première démarche de legs de véhicules à l'association PRAM.

2009

2008

Réalisation

du bilan carbone

de nos entreprises.

Définition et mise en place d'un **Agenda 21**.



2015

Lancement du **réseau de mobilité électrique** en Deux-Sèvres AlterBase.

2017

Mise en service de la **centrale hydroélectrique Hydro'nov** qui récupère l'énergie sur un réseau d'eau potable.

2018

Acquisition de
19 centrales
hydroélectriques
dans les Alpes au
sein d'Hydrocop.
Mise en service
d'une centrale
photovoltaïque au
sol de 11 MWc (17)
et d'une centrale
de 8 MWc (16).

2019

10 nouvelles bornes rapides complètent le réseau de 100 bornes électriques du réseau AlterBase.

2020

Première centrale de production de biogaz en injection du Groupe Meth'Innov à Melle. Expérimentation MAESTRO qui vise à consommer la production d'EnR en local.



Inauguration des 17 000 m² de la toiture photovoltaïque du Marché aux bestiaux de Parthenay.

- Création des animations scolaires sur les énergies renouvelables pour les élèves de CM1/CM2, en partenariat avec la Bêta-Pi (Association de Melle).
- Opération Zéro gobelet au SIEDS: 8 400 gobelets remplacés par des tasses individuelles et élimination des bombonnes d'eau.
- Lors des « Rencontres du **SIEDS** » qui se sont déroulées en octobre sous le signe du Développement Durable, le SIEDS a proposé aux participants de compenser les émissions de CO produites lors de leur déplacement, en plantant un arbre virtuel sur le site de MyTree.
- 120 arbres pour reconstituer la mangrove sénégalaise grâce au SIEDS ont été plantés par l'ONG Océanium, une association sénégalaise qui oeuvre pour la gestion durable de l'environnement marin.
- Projet de reforestation solidaire en partenariat avec MyTree et Prom'Haies: le SIEDS plante des arbres pour compenser ses émissions de CO₂! 125 mètres de haies champêtres plantés.
- 1ère participation en 2018 au Challenge de la mobilité organisé par l'ADEME et le Club de la mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Lauréats en 2018 et établissements exemplaires en 2019.
- évènement client orienté vers les enjeux économiques et environnementaux de la transition énergétique.
- Remplacement pour SÉOLIS de 160 000 gobelets plastique annuels par des tasses céramiques et des gobelets carton 100% recyclables.
- Recyclage des équipements sanitaires: environ 3 500 masques, plus de 500 surblouses et 500 gants jetables recyclés.



- Déploiement des compteurs Linky et recyclage des anciens compteurs par des entreprises solidaires.
- Lancement de
 2 programmes
 d'aides en faveur
 des collectivités
 pour la rénovation
 énergétique des
 bâtiments publics.
- Création de **Séolis Mobilités.**





160 000 nouveaux compteurs électriques Linky seront installés sur le département. Un déplojement orchestré par GÉRÉDIS qui a placé la responsabilité sociétale au cœur de l'opération. Le choix des prestataires, notamment, représente un fort impact, à la fois social et économique. Décryptage.

RECYCLAGE DES ANCIENS COMPTEURS: CAP SUR L'INSERTION

En inscrivant les critères RSO dans le cahier des charges des prestataires, GÉRÉDIS a souhaité donner une dimension supplémentaire à ce projet d'envergure. Tout d'abord, dans une démarche d'économie circulaire, les 160 000 compteurs à démanteler et recycler ont fait l'objet d'un marché spécifique. La clause sociale a permis de retenir deux structures d'insertion spécialisées dans le tri et la valorisation des matières, en co-traitance, situées dans le bressuirais : les Ateliers du Bocage, assurent la gestion administrative auand les Chantiers Peupins interviennent directement sur la valorisation des composants. Pour ce dernier, le marché de GÉRÉDIS ouvre des perspectives intéressantes et représente quatre postes jusqu'en 2025.







DÉJÀ INSTALLÉS

visitez notre site Internet dédié:

Pour en savoir plus,

LINKYGEREDIS.FR

POSE DES NOUVEAUX COMPTEURS: DU BONUS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

L'enlèvement des anciens compteurs et la pose des nouveaux ont été confiés à deux groupes nationaux : Parera Services (Groupe Parera) intervient sur le sud du département et OTI France (Groupe Oviance) sur le nord. Si ces deux entreprises ont été retenues, c'est qu'elles ont notamment satisfait à des critères de proximité, avec un impact économique direct (nouveaux emplois pour les Deux-Sévriens, ouverture d'accueils physiques à Parthenay et Brioux-sur-Boutonne...). Même chose pour les équipes de Bouygues implantées localement au nord et au sud du département. Elles ont été retenues pour déployer les 10 000 concentrateurs associés à la pose des compteurs.

Concertation et pédagogie, deux piliers pour un projet responsable

La transparence, l'échange et la pédagogie sont à l'œuvre depuis le démarrage du projet. Les premiers compteurs ont été posés au 1er trimestre 2021, mais la communication a démarré dès 2019 à travers des échanges avec les communes,

des réunions de proximité et des supports d'information accessibles.





Coordinateur Chargé du Projet de Développement aux Chantiers Peupins

« Pour notre association, ce marché permet de pérenniser l'opportunité de développer de nouvelles activités. Jusqu'à présent spécialisés dans le tri et le réemploi du bois, nous sommes en voie de diversification afin de répondre aux besoins de profils divers de personnes éloignées de l'emploi. et corrobore notre ambition : passer de 23 salariés à 30 d'ici deux ans. »



210 TONNES DE MATIÈRE COLLECTÉES À TERME

> 95% VALORISÉS DANS DES FILIÈRES **ADAPTÉES**





R TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: ACTION!

Claire Paulic

Entretien avec Claire Paulic, 4^e vice-présidente du bureau syndical du SIEDS, 1^{re} adjointe au maire de Mauléon.

Vous présidez la commission « Transition énergétique» du SIEDS, pouvez-vous nous présenter ses grandes missions et les dossiers sur lesquels la commission travaille actuellement?

Claire Paulic: Les grandes missions sont dictées par le législateur qui, rappelons-le, impose la réduction des gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies fossiles, ainsi que l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la France d'ici 2030. Dans ce contexte, une feuille de route a été fixée avec pour orientation de travailler sur quatre thématiques :

1 La production d'EnR. Nous avons identifié que les besoins actuels de consommation sur notre territoire sont de 1800 GWh. L'objectif fixé est de couvrir le tiers de nos besoins, soit environ 600 GWh à l'horizon 2030.

La planification énergétique.
L'objectif est de déployer de
nouveaux outils et services pour
nos membres et notamment
le déploiement d'un cadastre
solaire sur le département des
Deux-Sèvres, organiser le soutien
aux établissements publics de
coopération intercommunale (EPCI)

pour la réalisation de leur Plan climat air énergie territorial (PCAET) et développer notre SIG pour la mise à disposition de données énergétiques.

3 La rénovation énergétique des bâtiments publics de nos membres.

Le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicule électrique. La commission travaille actuellement à élaborer un schéma directeur de déploiement des infrastructures de charge pour les véhicules électriques sur le département des Deux-Sèvres.

La Maîtrise de la demande d'énergie (MDE) représente aujourd'hui une préoccupation majeure pour les collectivités. En quoi cette thématique les impacte-t-elle particulièrement?

C. P.: Nous connaissons actuellement une « flambée » des prix de l'énergie qui impacte considérablement le budget de nos collectivités : il devient indispensable de travailler sur cette question afin de diminuer les consommations pour permettre à nos membres de réaliser des économies. De plus, une obligation réglementaire (décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations de réduction de la consommation d'énergie dans des bâtiments à usage tertiaire) impose notamment aux collectivités propriétaires de bâtiments à usage tertiaire dont la surface dépasse 1 000 m² de diminuer leur consommation énergétique de :

- 40 % en 2030
- 50 % en 2040
- 60 % en 2050

Quand on sait que 80% des consommations énergétiques des communes proviennent de leurs bâtiments, tous ces éléments nous amènent à agir sur ce thème.

Impulsé par une proposition de la commission, le SIEDS a créé un programme d'accompagnement sur la question de la rénovation énergétique des bâtiments publics de nos membres, articulé autour de deux actions majeures : un programme d'ingénierie et un programme de soutien à l'investissement. (cf détails ci-contre)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Afin d'aider les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique, le SIEDS propose deux programmes aux candidats aux travaux. De l'audit des bâtiments publics à l'accompagnement vers les solutions les plus durables et les plus pertinentes, le SIEDS est un allié de taille pour disposer d'un patrimoine bâti plus vertueux.



Le SIEDS missionne un bureau d'étude énergétique afin de réaliser l'audit de vos bâtiments et d'obtenir une vision globale des actions à mener et de leur coût. Ce diagnostic est indispensable pour la mise en conformité d'un bâtiment soumis au décret tertiaire.

LES AVANTAGES

- peu contraignant, l'audit permet de dresser la feuille de route pour la rénovation du bâtiment,
- le rapport d'audit constitue une situation de référence fiable pour mesurer ensuite les économies d'énergies et les pérenniser.

POUR OUEL PATRIMOINE?

- un bâtiment public de + de 1000 m²,
- un bâtiment public de 1 000 m² avec un mode de chauffage défaillant ou énergivore, une isolation inexistante ou dégradée, mauvaise qualité de l'air intérieur (humidité, moisissures, taux de CO₂...), peu de confort (été comme hiver), des factures d'énergie non maîtrisées...

QUELLE AIDE FINANCIÈRE?

- financement à 100 % des audits énergétiques pour les bâtiments publics de plus de 1 000 m²,
- financement à 50 % des audits énergétiques pour les bâtiments de moins de 1000 m².



Chargé de projet et économe de flux du SIEDS

« L'économe de flux fait le lien entre les différents intervenants et il est le garant de l'efficacité énergétique du bâtiment. Nous exigeons du bureau d'étude un audit qualitatif et très détaillé qui sert de base de discussion entre le thermicien du SIEDS et le thermicien prestataire. Grâce à cette double vision, nous approfondissons les préconisations pour que les travaux soient les plus adaptés et durables possible. En veille permanente sur les dispositifs de financement, nous aidons les collectivités à monter leur dossier de financement. Notre travail mêle donc technicité et relationnel car notre rôle est aussi d'expliquer aux élus les travaux et la démarche à entreprendre.»



À l'issue de l'audit énergétique, l'économe de flux du SIEDS accompagne la collectivité afin de déterminer la stratégie de mise en conformité la plus adaptée. Il examine et vérifie le rapport d'audit puis propose des solutions pour les problématiques liées au bâtiment.

VÉRITABLE ACCOMPAGNATEUR DU PROJET DE RÉNOVATION, IL CONSEILLE LA COLLECTIVITÉ :

- · choix des travaux à mettre en œuvre,
- démarches (financement, valorisation des certificats d'économie d'énergie CEE).
- suivi des bâtiments et pérennisation des économies d'énergie...









R NOS VALEURS : UNE FORCE POUR RELEVER LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN 9 9

Catherine Cousinard

Directrice Générale de SÉOLIS, Catherine Cousinard a rejoint le Groupe en septembre dernier, après 23 ans de carrière au sein d'Engie.

Quel regard portez-vous sur les engagements RSO du SIEDS?

Catherine Cousinard: La diversité des thématiques RSO dans lesquelles le SIEDS est engagé est très large, c'est impressionnant! Tous les aspects inhérents au fonctionnement du Groupe sont explorés: humains, environnementaux, en lien avec la gouvernance, la sécurité, la qualité, l'éthique... J'ai rarement vu un tel investissement auparavant.

Cette volonté de déployer les questions liées au développement durable à tous les niveaux de l'entreprise est rare et précieuse. Elle a conforté mon choix de rejoindre le Groupe.

Au sein de SÉOLIS, comment cette politique RSO se traduit-elle?

C. C.: SÉOLIS concrétise la RSO au quotidien par un système de management intégré qui implique tous les collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue. Nous organisons des groupes de travail transverses aux équipes, qui vont aboutir à des propositions d'actions concrètes pour faire toujours mieux. Sur le volet du développement des énergies renouvelables, nous fonctionnons toujours en concertation : nous impliquons au maximum tous les

acteurs locaux, élus, associations, etc. pour co-construire des solutions bénéfiques au territoire et à tous. Du côté de SÉOLIS, il s'agit de mener chaque action en cohérence avec nos valeurs, avec ce que nous sommes.

Justement, SÉOLIS est un acteur de la transition énergétique du territoire. Mais quel rôle doit-elle jouer dans les années à venir?

C. C.: Il nous revient de mettre en évidence le potentiel énergétique du territoire. Notre vocation est d'évaluer les meilleures options pour le territoire (photovoltaïque, gaz, éolien, biométhane, hydrogène, etc.) et de co-construire les scénarios les plus pertinents à l'échelle la plus petite et la plus impactante du territoire, la collectivité. C'est donc une démarche concrète d'économie circulaire au plus près des usagers et de mise en place des solutions surmesure pour chaque collectivité.

Mais les défis à relever sont nombreux. Quels sont les grands « chantiers » que vous allez porter dans les mois ou années à venir?

C. C.: Un travail de fond a déjà été mené depuis de nombreuses années pour faire émerger les axes de développement. À présent, nous allons mettre l'accent sur certains, urgents compte tenu du contexte actuel. Je pense notamment à la flambée des prix de l'énergie et à leur volatilité. Nous devons développer la production d'énergie locale pour sécuriser la fourniture en privilégiant une production locale et décarbonée. D'ici 2032, nous avons pour objectif de produire 600 GWh d'énergie renouvelable, soit le double d'aujourd'hui. Cela couvre le tiers des consommations de nos clients actuels.

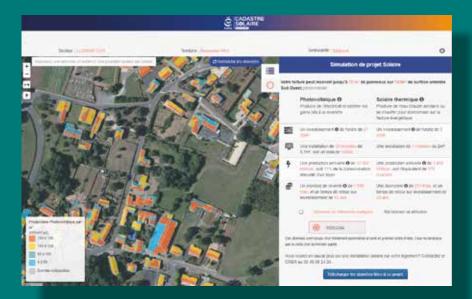
Il faudra également faire face à la fin des tarifs règlementés de vente d'électricité à compter de 2025. Face à une concurrence accrue, nous devrons conforter la fourniture d'énergie : cela passe par l'innovation technologique. Des solutions pour maîtriser la consommation, accélérer les mobilités durables, mais également stocker l'énergie et piloter la demande énergétique de manière intelligente... le programme est vaste et ambitieux !

Néanmoins, l'enjeu consiste à innover en nous appuyant sur nos valeurs : elles sont notre force et notre fierté pour relever tous ces défis.

CADASTRE SOLAIRE

L'ÉNERGIE VERTE DES TOITURES

Et si vous participiez à la production d'énergie renouvelable du territoire? Pour impliquer collectivités et grand public au mix énergétique du département, le SIEDS apporte les derniers réglages à son nouvel outil: le cadastre solaire.



Encore quelques paramétrages et le cadastre solaire, un nouvel outil gratuit et interactif, sera accessible en ligne. Destinée aux collectivités et aux particuliers, cette plateforme numérique est basée sur une cartographie précise de chaque toiture et pan de toit du département. Son objectif? Évaluer le potentiel solaire de chaque bâtiment pour considérer l'usage possible de l'énergie solaire sur le territoire, qu'il soit thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour la production d'électricité).

Accès grand public : un portail simple pour les habitants des Deux-Sèvres En renseignant leur adresse, les particuliers accèdent directement à la modélisation de leur toiture et à la simulation de leur projet solaire.

Accès collectivité : des fonctionnalités poussées pour exploiter au mieux le bâti communal.

Les collectivités disposent de deux accès, via Siterre.fr et le SIGil, pour réaliser les projections sur leurs bâtiments publics, de manière encore plus précise (ombrières parkings, zones non autorisées...).

À noter:

Dans un premier temps, seul l'accès collectivité est disponible.

FOCUS SUR LE BIOGNV

Le BioGNV (Bio Gaz Naturel pour Véhicule) est un gaz naturel renouvelable, issu de la méthanisation des déchets organiques : ordures ménagères, déchets agricoles, déchets de l'industrie agroalimentaire, restes de restauration collective ou encore boues de station d'épuration. Il est particulièrement adapté aux mobilités lourdes telles que les transports de marchandises ou de voyageurs, ou encore les flottes des collectivités (bennes, cars...).

SES DPOUR L'ENVIRONNEMENT :

- 80 % DES ÉMISSIONS DE CO₂
- 30 % À 70 % DES ÉMISSIONS DE NOx* POUR UNE QUALITÉ DE L'AIR AMÉLIORÉE

RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
DE PARTICULES
PAR RAPPORT
AU GAZOLE.



* Oxydes d'azote (responsables des gaz à effet de serre)



LA FAMILLE S'AGRANDIT!

Séolis Mobilités, la nouvelle filiale dédiée à la mobilité durable

Votée par le Comité Syndical en mars dernier, la création de la SAS Séolis Mobilités, filiale à 100 % de SÉOLIS est effective depuis mai 2021. Cette nouvelle entité a vocation à créer, entretenir et exploiter des infrastructures de mobilité

décarbonée et en particulier des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules.

De nombreuses initiatives sont à l'œuvre sur le territoire avec notamment des projets de stations BioGNV à l'instar de celle du Thouarsais, en collaboration avec la Communauté de Communes.



LE DEUXIÈME PARC PHOTOVOLTAÏQUE DU THOUARSAIS PRODUIT DÉJÀ SES MÉGAWATTS

Raccordée au réseau en mai 2021, la centrale photovoltaïque TIPER 2 et 4 et ses 22 000 panneaux solaires produisent déjà de l'électricité au nord de Thouars. Fruit de la collaboration entre Séolis PROD et le groupe Urbasolar, l'installation de 14 hectares pourra produire 10 MégaWatt-crête (MWc), l'équivalent de la consommation électrique de 6 500 habitants hors chauffage.

Implantée sur un ancien site militaire rétrocédé en 2016 à la Communauté de Communes du Thouarsais après une dépollution pyrotechnique, la centrale relève plusieurs défis :

- reconvertir un site à l'abandon en un centre de production d'énergies renouvelables,
- contribuer à l'ambition de la collectivité d'atteindre une consommation 100 % énergie verte d'ici 2050.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS) D'ICI 2050

Depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Thouarsais s'est fixé un cap environnemental ambitieux en engageant une démarche TEPOS.

Ses objectifs : économiser l'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables. Pour ce faire, l'intégralité des consommations énergétiques (thermique, électrique, mobilité) du territoire par des énergies renouvelables. Le projet nécessite d'impliquer l'ensemble des acteurs (communes, entreprises, particuliers, exploitations agricoles...) pour progresser vers la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables. Le projet TIPER constitue une clé de voûte de la démarche TEPOS.

MAFSTRO

L'expérimentation en cours, baptisée MAESTRO et menée par la Communauté de Communes du Thouarsais, le SIEDS et GÉRÉDIS, porte sur la mise en place d'un circuit court de l'électricité afin que l'électricité renouvelable produite localement soit consommée au plus près par les habitants, collectivités et entreprises du territoire. Un système de pilotage des consommations est proposé aux volontaires (particuliers, communes, entreprises) pour l'expérimenter dans leurs maisons, bâtiments et équipements (chauffe-eau et chauffages électriques, bornes de recharge pour véhicules électriques).



+ D'INFOS

monenergiebymaestro.net



TIPER

(Technologies Innovantes pour la Production d'Énergies Renouvelables)

- lancé en 2005
- double objectif: dépolluer et reconvertir l'ancien site militaire de l'ETAMAT (dépôt de munitions)
- construire un éco-site regroupant différents parcs de production d'énergies renouvelables
- solaire
- éolien
- méthanisation (TIPER méthanisation et CHO TIPER)







